



EXTRAIT
Du registre des décisions du bureau de la Communauté

DB 2023-053 : CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE CONTRACTUEL à 35H00

Le 01 juin 2023, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 31 mai 2023, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à QUILLAN

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY, Jacques GALY, Christian SOULA, Anthony CHANAUD, Elvire ANDREWS, Yves ANIORT, Jacques MAMET

EXCUSES : Alfred VISMARA, Bernard VAQUIÉ et Mohammed EL HABCHI

Il est proposé de créer à compter de juin 2023 le poste d'Agent technique contractuel à 35h au service technique de Quillan.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Le Bureau

- **AUTORISE Monsieur le Président à recruter un agent technique contractuel à 35h00 au service technique de Quillan.**

Les conclusions du rapport mises au voix sont adoptées à l'unanimité.

Transmis au représentant de l'Etat, le
08.06.2023
Le Président certifie qu'un extrait de la
présente délibération a été affiché
conformément à la loi, le 08.06.2023

Ainsi délibéré à Quillan, le 01 juin 2023
Pour extrait conforme

